

ARRÊTÉ ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Maire de la Commune de Bouguenais

Vu l'arrêté portant délégation du maire à l'adjoint déléguée aux Ressources Humaines en date du 19/01/2021,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.522-26, L.522-28 et L.522-29

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération en date du 22/06/2017 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du Comité technique,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DALBEC Christelle	Adjoint administratif territorial	01-07-2025
BLANDIN Laura	Adjoint administratif territorial	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
7		7

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
HIDALGO Yohanna	Adjoint administratif pal 2 classe	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
6		6

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Rédacteur principal de 2ème classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LAUMONNIER Sandrine	Rédacteur	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1		1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LE GALL Brigitte	Adjoint territorial animation	01-07-2025
ROBREAU Guillaume	Adjoint territorial animation	01-07-2025
BRUSA Fabien	Adjoint territorial animation	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
9	3	6

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
GRAMAIN Valeriane	Adjoint territorial animation 2 ème classe	19/12/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
6		6

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Adjoint territorial du patrimoine de 2 ème classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LECOURT ZABALA Aintzane	Adjoint territorial patrimoine	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1		1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LAMBERT David	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1		1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
GAMAL Marilia	Agent spécialisé principal écoles maternelles 2 classe	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2		2

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
TABAOADA PASQUIER Angélique	Educateur territorial de jeunes enfants	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
3		3

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles

Avancement au grade de : Aide-soignant de classe supérieure

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
CHATEL Christelle	Aide soignant de classe normale	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2		2

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles

Avancement au grade de : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
MAHDID Brigitte	Adjoint technique territorial	01-07-2025
MAGNIER Sylvie	Adjoint technique territorial	12-09-2025
GUITTENY Béatrice	Adjoint technique territorial	01-07-2025
KARA Nadia	Adjoint technique territorial	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
9		9

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
RIVIERE Marie Andree	Adjoint technique principal 2 classe	01-01-2025
WAHDANE Béatrice	Adjoint technique principal 2 classe	01-07-2025
CRULLEAU Nicolas	Adjoint technique principal 2 classe	01-07-2025
HANNOTEAUX Christelle	Adjoint technique principal 2 classe	01-07-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
12	6	6

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Avancement au grade de : Agent de maîtrise principal

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
MOCQUARD Manon	Agent de maîtrise	01-07-2025
BLINEAU Corinne	Agent de maîtrise	01-11-2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
6	0	6

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Loire Atlantique qui en assurera la publicité, en application de l'article L.522-26 du Code général de la fonction publique.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à BOUGUENAI le 01 Juillet 2025

Pour le Maire
Manuela TARTROU



Adjointe déléguée aux Ressources Humaines